

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE VALREAS

ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME

Du lundi 12 septembre 2022 au jeudi 13 octobre 2022 inclus

Par arrêté n°2022-08/10 du 05 août 2022, M. le Maire a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de Plan local d'urbanisme (PLU) de Valréas.

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du dossier déposé en mairie de Valréas, sise 8 place Aristide Briand, à l'accueil du service Urbanisme, entrée B, porte de gauche, aux heures et jours habituels d'ouverture suivants : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h.

L'évaluation environnementale du projet de PLU qui figure dans le rapport de présentation, son résumé non technique et l'avis de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement seront joints au dossier d'enquête publique.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de Valréas.

Le dossier d'enquête publique pourra être consulté gratuitement sur un poste informatique dédié en Mairie de Valréas, sise 8 place Aristide Briand, à l'accueil du service Urbanisme, entrée B, porte de gauche, aux jours et heures d'ouverture habituels susvisés.

Le dossier d'enquête publique sera également disponible durant l'enquête publique sur le site de la commune de Valréas à l'adresse : www.valreas.net

Les informations pourront être demandées sur ce projet du PLU auprès de la Commune et plus particulièrement du Service Urbanisme.

Le Président du Tribunal administratif de Nîmes a désigné Madame Marie-Christine LAMBERT en qualité de commissaire enquêteur.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, chacun pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête papier en mairie de VALREAS aux jours et heures habituels, ou les adresser par écrit, avant la date de clôture, à :

**Madame Marie-Christine LAMBERT – Commissaire enquêteur
Enquête publique relative au projet de PLU de VALREAS
Mairie – BP 1 – 84602 VALREAS cedex**

Les observations du public pourront également être déposées par courrier électronique envoyé à :
enquetepubliqueplu@mairie-valreas.fr

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, sans rendez-vous, pour recevoir ses observations en mairie de Valréas – salle des Réunions :

- Lundi 12/09 de 9h à 12h.
- Mercredi 21/09 de 9h à 12h
- Jeudi 29/09 de 14h à 17h
- Vendredi 7/10 de 15h à 18h.
- Jeudi 13/10 de 14h à 17h.

A l'issue de l'enquête, la décision susceptible d'intervenir est l'approbation du Plan Local d'Urbanisme par le Conseil municipal, après modifications éventuelles résultant de l'enquête publique et des avis des personnes publiques associées.

Renseignements : Toutes les modalités de l'enquête publique sont précisées dans l'arrêté municipal n° 2022-08/10 du 05 août 2022 publié sur le site internet de la Ville de Valréas et affiché à la Mairie au lieu habituel d'affichage.

Toute information peut être demandée auprès de la Commune et plus particulièrement du Service Urbanisme.